

MONTANTS DES DROITS D'INSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

METROPOLE

BREVET PROFESSIONNEL 1 ^{ère} ANNEE	3 900 €
BREVET PROFESSIONNEL 2 ^{ème} ANNEE	3 900 €
REDOUBLANTS ELEVES ANFPP : Devoirs seuls BP 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} ANNEE (5 devoirs)	510 €
“ “ “ : Devoirs seuls BP 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} ANNEE (10 devoirs)	1 020 €
“ “ “ : Devoirs seuls Unités : 10 ou /et 20, 31, 32, 33, 40	740 €
ANNEE PREPARATOIRE à l'enseignement du BP	2 000 €
ACTUALISATION DES CONNAISSANCES	2 000 €
COURS ET DEVOIRS U10	1 355 €
COURS ET DEVOIRS U31	2 500 €
COURS ET DEVOIRS U20	775 €
COURS ET DEVOIRS U32	775 €
COURS ET DEVOIRS U33	775 €
COURS ET DEVOIRS U40	840 €